



ATTESTATION DE COMPETENCES

« Monteur d'échafaudage de pied »

En référence à l'annexe 3 de la Recommandation CNAM R408

Organisme Conventionné
AFPA de PAU
N° 01-4-PCH-15003
Du 02-11-2015

N° d'enregistrement 72930432133

Je soussigné, Michel VANZO, Directeur, certifie que :

Mr Benjamin SANTAMARIA

Né le 23 octobre 1985 à Orthez (64)

A suivi une formation, d'une durée de 4 jours, qui s'est déroulée du 103 février au 16 février 2015 sur le centre AFPA de PAU.

Il a satisfait au contrôle des capacités requises en situation de formation, en référence à l'annexe 3 de la Recommandation CNAM R408 :

- Vérifier l'état du matériel ;
- Maîtriser les opérations de montage et de démontage en sécurité des différents types échafaudages de pied Cadre et multidirectionnel.
- Élinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage ;
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses ;
- Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage ;
- Vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou aux dispositions prévues par le constructeur.

Recyclage (Article R4323-3) La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de la mise en œuvre des équipements de travail, doit être renouvelée et complétée aussi souvent qu'il est nécessaire pour prendre en compte les évolutions des équipements de travail dont ces travailleurs ont la charge

Délivrée à : PAU

le : 17 mars 2017

Cachet du centre

Signature du Formateur

Signature du Directeur

Centre de formation professionnelle des adultes
37, Avenue du Bezi - BP 1111
64011 PAU CEDEX
Tél : 05 59 72 70 71 Fax : 05 59 72 70 99
SIRET 824 228 140 00043 - APE 8559A

Afpa

Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes